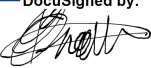


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/08/2024 - 16456 - 2010 B 01669 - 513 674 978 - ALPHA-DIRECT

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 33 300 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve - 12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCE EVRY

Comptes annuels

Et Annexes

DocuSigned by:

99588BDADB82471...

**certifiés
conformes**

De l'exercice social clos le 31 décembre 2023

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	56 680	49 698	6 982	282
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 903 717	1 856 773	46 944	68 193
Autres immobilisations corporelles	7 107 629	6 237 876	869 753	1 154 907
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	3 600		3 600	
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 000		10 000	10 000
Créances rattachées aux participations	2 006 484		2 006 484	624 709
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	151 254		151 254	151 229
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 239 363	8 144 347	3 095 016	2 009 320
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	10 897		10 897	13 288
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 073 878		2 073 878	1 922 979
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	228 826	1 421	227 405	216 164
Autres créances	8 318 255		8 318 255	7 643 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	856 923		856 923	349 020
Charges constatées d'avance (3)	15 621		15 621	20 129
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 504 399	1 421	11 502 979	10 165 315
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 743 763	8 145 768	14 597 995	12 174 635
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			7 091 374	6 717 015

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 300	33 300
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 244 176	4 437 242
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 136 799	806 934
Subventions d’investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 417 975	5 281 176
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	4 444	5 895
Provisions pour charges	1 185	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 629	5 895
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	499 847	140 824
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 213 097	2 196 874
Dettes fiscales et sociales	1 077 528	1 324 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 964	10 032
Autres dettes	3 339 955	3 214 942
Produits constatés d’avance		
TOTAL DETTES	8 174 391	6 887 564
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 597 995	12 174 635
(1) Dont à plus d’un an (a)	3 339 955	3 211 717
(1) Dont à moins d’un an (a)	4 834 435	3 675 847
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	499 847	140 824
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	34 114 952		34 114 952	31 585 586
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 717		2 717	204 966
Chiffre d'affaires net	34 117 669		34 117 669	31 790 552
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				806
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			34 428	81 388
Autres produits			4 145	3 107
Total produits d'exploitation (I)			34 156 243	31 875 853
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			25 021 412	22 648 342
Variations de stock			-150 899	-99 842
Achats de matières premières et autres approvisionnements			115 344	104 831
Variations de stock			2 391	2 526
Autres achats et charges externes (a)			3 116 360	2 937 094
Impôts, taxes et versements assimilés			417 991	405 642
Salaires et traitements			2 932 184	2 883 243
Charges sociales			953 770	937 789
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 186	707 751
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 421	1 576
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 185	
Autres charges			4 135	3 829
Total charges d'exploitation (II)			32 812 478	30 532 781
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			1 343 765	1 343 072
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			447 914	150 494
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 100	2 285
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			450 014	152 779
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			163 255	63 207
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			163 255	63 207
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			286 759	89 572
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			1 630 525	1 432 644

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 474	
Sur opérations en capital	14 450	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	17 924	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 931	25 280
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 460
Total charges exceptionnelles (VIII)	6 931	26 740
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 993	-26 740
Participation des salariés aux résultats (IX)	267 526	202 136
Impôts sur les bénéfices (X)	237 192	396 833
Total des produits (I+III+V+VII)	34 624 181	32 028 632
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 487 382	31 221 698
BENEFICE OU PERTE	1 136 799	806 934
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	122 493	87 169
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	3 474	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	447 914	150 494
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	157 579	61 171

ETATS FINANCIERS

2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA DIRECT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 14 597 995 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 136 799 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l’objet d’une mention intégrale dans la présente annexe.

L’indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l’espérance de vie et d’hypothèses d’actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d’actualisation : 3,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	49 515	7 165		56 680
Immobilisations incorporelles	49 515	7 165		56 680
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 057 841	3 353	157 477	1 903 717
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 793 489	46 907		6 840 396
– Matériel de transport	1 539	20 833		22 372
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 637	19 224		244 861
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		30 740	27 140	3 600
Immobilisations corporelles	9 078 505	121 057	184 617	9 014 945
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	634 709	1 381 775		2 016 484
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	151 229	25		151 254
Immobilisations financières	785 938	1 381 800		2 167 738
ACTIF IMMOBILISE	9 913 959	1 510 022	184 617	11 239 363

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS MARCHE FRAIS DRIVE 93250 VILLEMOMBLE	90 000	-615 696	11,10	-183 681

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	10 000	10 000	2 006 484		
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 234	465		49 698
Immobilisations incorporelles	49 234	465		49 698
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 989 648	24 602	157 477	1 856 773
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 661 436	359 473		6 020 909
– Matériel de transport	1 539	1 904		3 442
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 784	10 742		213 525
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 855 405	396 721	157 477	8 094 649
ACTIF IMMOBILISE	7 904 639	397 186	157 477	8 144 347

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 720 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	2 006 484		2 006 484
Prêts			
Autres	151 254		151 254
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	228 826	228 605	221
Autres	8 318 255	1 227 101	7 091 154
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 621	15 621	
Total	10 720 439	1 471 327	9 249 112
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTENIR	889 437
Total	889 437

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s’analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 576	1 421	1 576	1 421
Total	1 576	1 421	1 576	1 421
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 421	1 576	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
créances clients	1 421
TOTAL	1 421

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d’un montant de 33 300,00 euros décomposé en 1 665 titres d’une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales		1 185			1 185
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 895		1 452		4 444
Total	5 895	1 185	1 452		5 629
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 185	1 452		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 174 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	499 847	499 847		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 213 097	3 213 097		
Dettes fiscales et sociales	1 077 528	1 077 528		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 964	43 964		
Autres dettes (**)	3 339 955		3 339 955	
Produits constatés d'avance				
Total	8 174 391	4 834 435	3 339 955	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	294 529
INTERETS COURUS A PAYER	1 215
CONGES A PAYER	245 136
AUTRES CHARG INTERESST AUX SALARIES	267 526
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	73 160
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	60 122
EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	13 195
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 639
ORGANIC TASCOM A PAYER	118 437
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	17 208
CFE CVAE A PAYER	90
Total	1 093 257

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 621		
Total	15 621		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 9 180 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Production vendue (services)		3 474
Total		3 474

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 98 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	94	
Ouvriers		
Total	98	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	269 441
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	269 441
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			567 549		567 549
Cumul exercices antérieurs			192 952		192 952
Dotations de l'exercice			118 972		118 972
Amortissements			311 924		311 924
Cumul exercices antérieurs			196 568		196 568
Exercice			122 658		122 658
Redevances payées			319 225		319 225
A un an au plus			113 719		113 719
A plus d'un an et cinq ans au plus			150 537		150 537
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			264 256		264 256
A un an au plus			2		2
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 183		5 183
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			5 185		5 185
Montant pris en charge dans l'exercice			122 493		122 493

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 128 811 euros

La société n’a signé aucun accord particulier en matière d’engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l’indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n’a été comptabilisée au titre de cet exercice

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013–02 du 7 novembre 2013.

AA - Autres éléments significatifs

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 33 300 euros
Siège social : 12, rue du Poitou - ZAC de Maison Neuve
91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 17 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 136 799,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 136 799,30 euros
------------------------	--------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	5 244 176,10 euros
-------------------------------	--------------------

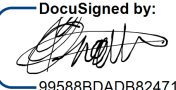
Pour former un bénéfice distribuable de	6 380 975,40 euros
---	--------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 380 975,40 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 6 417 975,40 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

« Certifié conforme »
Céline QUATTRUCCI
La Présidente

DocuSigned by:

99588BDADB82471...

Certifié
conforme

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 33 300 euros
Siège social : 12, rue du Poitou - ZAC de Maison Neuve
91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Madame Céline QUATTRUCCI, Présidente non associée de la société ALPHA-DIRECT, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, la Société a poursuivi son activité de commerce de détail en magasin non spécialisé, de tous produits, bazar, habillement, jouets, gadgets, produit d'entretien, outillage et ustensiles pour la maison et le jardin, produits d'hygiène et de beauté, accessoires de toutes sortes, alimentation et le commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie.

Celle-ci se caractérise par :

- Une augmentation du chiffre d'affaires de 7,32%,
- Une augmentation des charges d'exploitation, de 7,47%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les hausses des prix des matières premières et autres produits s'embent s'estomper du fait de leur remplacement, mais il convient de faire face à des conflits sociaux dans de nombreux secteurs d'activité, qui ont eu des effets néfastes sur l'évolution des prix.

L'organisation des Jeux Olympiques devrait générer un flux de touristes provinciaux et étrangers, qui devrait accroître la consommation alimentaire, cependant les effets bénéfiques resteront tenus compte tenu de la brièveté de l'évènement.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice en cours restera le même que celui de l'année précédente, à savoir ; la lutte contre les défections des clients par une pratique plus attractive de la politique des prix et d'éviter tout gaspillage augmentant substantiellement les charges de la société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Sociétés contrôlées ou participations :

Notre société détient actuellement 11% des actions de la société MARCHE FRAIS DRIVE.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce)

		Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		1 974 276,92 €	41 134,54 €	405 163,72 €	519 968,92€	2 940 544,10 €		3 202,57 €	17 340 €	-	205 285,43 €	225 828 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)		7,90%	0,165%	1,62%	2,08%	11,77%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)								0,01%	0,07%	-	0,82%	0,90%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												

Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 34 117 669,46 euros contre 31 790 552,10 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,32%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 38 573,85 euros contre 85 301,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,78%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 24 988 247,47 euros contre 22 655 856,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,29%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 116 359,67 euros contre 2 937 093,56 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,10%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 417 990,50 euros contre 405 642,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,04%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 932 184,09 euros contre 2 883 243,24 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,70%.

Le montant des charges sociales s'élève à 953 770,35 euros contre 937 789,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,70%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 399 791,26 euros contre 709 326,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,64%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 134,53 euros contre 3 829,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,97%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32 812 477,87 euros contre 30 532 781,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,47%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 343 765,44 euros contre 1 343 071,92 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,05%.

Compte tenu d'un résultat financier de 286 759,30 euros (89 571,98 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 630 524,74 euros contre 1 432 643,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,81%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 10 992,56 euros contre -26 740,32 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 141,11%.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 267 526,00 euros contre 202 136,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,35%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 237 192,00 euros contre 396 833,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -40,23%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 1 136 799,30 euros contre un bénéfice de 806 934,38 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 40,88%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 597 994,50 euros contre 12 174 634,94 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,90%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 136 799,30 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 136 799,30 euros
------------------------	--------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	5 244 176,10 euros
-------------------------------	--------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	6 380 975,40 euros
---	--------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 380 975,40 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 417 975,40 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Présidente.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Brétigny sur orge
Le 10 mai 2024

La Présidente
Céline QUATTRUCCI

DocuSigned by:

99588BDADB82471...

ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 33.300 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'associé,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALPHA-DIRECT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2024.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social